



Ville d'Athis-Mons

# Dossier de PRE INSCRIPTION pour la journée du 31 Octobre 2016

A titre exceptionnel la Municipalité a mis en place pour le 31 Octobre 2016 une **pré-inscription** pour la fréquentation des accueils de loisirs.

L'inscription de votre enfant **est obligatoire**.

**Remplissez le tableau de présence de votre enfant**

Sera présent à la journée	de 7h15 à 18h45	
½ journée matin sans repas	de 7h15 à 12h00	
½ journée matin avec repas	de 7h15 à 13h00/13h30	
½ journée après-midi sans repas	de 13h00/13h30	
½ journée après-midi avec repas	à 12h00	

Nom prénom du représentant légal : .....

Nom prénom de l'Enfant : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Adresse mail : .....

Accueil de loisirs fréquenté habituellement :.....
École fréquentée :.....
Classe :.....

Ce dossier est à retirer et à remettre en **mairie centrale** ou **à l'accueil de loisirs** impérativement avant le : **15 Octobre 2016**

Vous pouvez également l'envoyer par mail à **enfance@mairie-athis-mons.fr**

<i>STRUCTURE D'ORIGINE</i>	<i>STRUCTURE D'ACCUEIL</i>	<i>MODALITES D'ORGANISATION</i>
Toutes structures d'accueil de loisirs élémentaires et maternelles	<b>JEAN BAPTISTE DE LA SALLE</b> (Maternelle) 01 69 96 33 01/06-63-13-78-01 <b>OZONVILLE</b> (Elémentaire) 01 69 44 92 07/06-61-55-45-37 35/39 avenue Marcel Sembat	Vous devrez amener votre enfant le matin et le récupérer le soir sur place, aux horaires habituels de fonctionnement, en sachant que l'accueil ferme ses portes à 19h

**Principe de pré-inscription :**

**La prise en charge d'un enfant n'ayant pas été inscrit n'est pas autorisée.**

**Toute pré-inscription fera l'objet de la facturation du forfait sélectionné sur ce formulaire même si l'enfant ne fréquente pas l'accueil de loisirs.**

Je soussigné(e).....

déclare avoir pris connaissance du règlement des activités périscolaires et préinscrit mon enfant à l'accueil de loisirs conformément aux informations contenues dans ce dossier.

Date :

signature :